

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP 3718
98846 Nouméa Cedex

N° 2013-19233/DENV

Nouméa, le - 3 JUIN 2013

Le Chef de service

à

Gérante de la société FILTRECO
Dock n°6 ZICO Factory
BP 1242
98890 Païta

Objet : état du dossier installation classée pour la protection de l'Environnement (ICPE)
Référence : demande de justificatif d'état du dossier suite aux demandes par courriel
des 28 et 29 mai 2013

Madame,

Un dossier de demande d'autorisation a été complété et déposé à la direction de l'environnement le 18 avril 2013 pour l'exploitation d'un centre de recyclage des filtres huile et à air sur la commune de Païta.

Compte tenu de l'activité projetée, cette installation relève du régime d'autorisation conformément à la nomenclature ICPE de l'article 412-2 du Titre I du livre IV du code de l'environnement de la province Sud.

Ce dossier est actuellement en cours d'instruction par l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef du service de la prévention
des pollutions et des risques**

Maud PEIRANO